



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Pour une troisième année,
la Ville de Ville-Marie veut faire bouger son monde cet hiver!**

Ville-Marie, le 5 novembre 2020 – La Ville de Ville-Marie souhaite encore une fois faire bouger ses résidents, petits et grands, grâce au Défi 100 milles. Le Défi 100 milles consiste à parcourir 1 mille par jour durant 100 jours, soit du 1^{er} décembre 2020 au 10 mars 2021. Que ce soit à la marche, en raquettes ou autres, plusieurs moyens sont offerts pour participer, même avec votre vélo stationnaire qui s’ennuie dans un coin du sous-sol!

Pour encourager la participation, la Ville de Ville-Marie paiera les frais d’inscription pour tous ses résidents et son personnel désireux de s’inscrire au Défi 100 milles (équipe « Ville de Ville-Marie »). **Afin de profiter de cette offre, les participants devront contacter la Ville par téléphone au 819 629-2881, poste 101, ou se rendre au www.villevillemarie.org pour obtenir la procédure et le code corporatif donnant accès à l’inscription gratuite, et ce, avant de faire leur inscription officielle au www.d100m.com.**

Capsules vidéos

Dans le but d’inviter les gens à s’inscrire, des capsules vidéos de Ville-Mariennes et Ville-Mariens seront diffusées sur la page Facebook de la Ville de Ville-Marie au cours des prochaines semaines. L’honneur de la première capsule revient au maire, M. Michel Roy. Elle sera suivie de plusieurs autres capsules de citoyens et citoyennes, dont celle d’une personnalité-surprise.

Prix à gagner

Des prix de participation seront tirés au hasard :

- Défi réussi à 100 % : 1 bon d’achat de 100 \$ dans un commerce de Ville-Marie au choix du gagnant.
- Défi réussi à 75 % et plus : 2 bons d’achat de 50 \$ dans un commerce de Ville-Marie au choix du gagnant, 5 locations de 1 h d’une embarcation au choix du gagnant à la marina de Ville-Marie (planche à pagaie, kayak, pédalo, canot) et 10 gobelets sports de la Ville de Ville-Marie.

À noter que 50 brassards réfléchissants à l’effigie de la Ville de Ville-Marie seront donnés aux 50 premières personnes inscrites.

La Ville de Ville-Marie à l’écoute de sa population

Rappelons que lors de la consultation effectuée pour l’élaboration de la politique de la famille et des aînés, plusieurs parents avaient demandé des activités sans contrainte, auxquelles ils pourraient participer à l’heure qui leur convient afin de tenir compte de leur réalité familiale. Le D100M s’inscrit parfaitement dans cette volonté de la Ville de favoriser les activités libres en famille.

La Ville de Ville-Marie souhaite un bon défi et une bonne dose de persévérance à tous ceux et celles qui s’inscriront!

- 30 -

Sources :

Adèle Beauregard,
Conseillère à la Ville de Ville-Marie
Téléphone : 819 622-1081

Geneviève Boucher,
Directrice des communications et de la vie communautaire
Téléphone : 819 629-5803
Courriel : genevieve.boucher@villevillemarie.org